

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
 A. COUSSLANT, Directeur
 M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les projets de M. Clemenceau. Il veut prouver aux Américains que la « reprise de la solidarité » est la condition essentielle du redressement mondial. — L'Allemagne refuse des garanties à la Belgique. La France n'acceptera pas ce manquement volontaire de Berlin. — Une extravagante proclamation de Constantin à ses « héroïques » soldats! Dans l'intérêt de la paix européenne, les Alliés ont le devoir de restreindre l'ambition excessive d'Angora.

Les journaux ont publié les télégrammes adressés à une feuille américaine par M. Clemenceau. Ce dernier déclare qu'il est prêt à s'expliquer publiquement aux Etats-Unis sur la persistance des devoirs de solidarité qui incombent aux Alliés, même après la victoire.

M. Clemenceau se propose de prouver à nos amis d'Amérique que leur splendide attitude au cours de la guerre restera un simple geste généreux sans répercussion possible s'ils considèrent qu'ils n'ont pas à intervenir dans le pénible règlement de la paix européenne.

Peut-on, en effet, soutenir que le devoir de solidarité des Alliés a pris fin le jour de la victoire? En se tenant volontairement à l'écart du règlement des grandes questions européennes les Etats-Unis ne desservent-ils pas leur propre cause en même temps que celle de l'humanité?

Si le pacte de garantie avait été approuvé à New-York, les Allemands impressionnés par la commune action des Alliés, auraient tenu les engagements qu'ils ont pris à Versailles. Ils n'auraient pas organisé savamment la fameuse banqueroute qui menace le Reich à l'heure actuelle. La défaillance américaine a compromis le succès final et préparé la catastrophe qui menace les nations européennes d'abord..... L'Amérique, ensuite. Car nul n'en doute : Si le désastre s'abat sur le vieux continent, la répercussion s'étendra au monde tout entier.

M. Clemenceau prétend démontrer que le redressement n'est possible que par la « reprise de la solidarité » entre les nations qui ont fait triompher la Justice et le Droit.

Puisse-t-il avoir les moyens de tenter l'expérience et la force de persuasion nécessaire pour convertir les Yankees à sa juste thèse. Si l'on ne revient pas un jour à la solidarité des Alliés, on risque de perdre totalement le fruit des sacrifices consentis en commun.

Le chancelier allemand proteste contre les « exigences belges ». C'est d'une audace inouïe. La Commission des Réparations a attribué à la Belgique des bons du trésor allemands payables en 1922.

Nos voisins ont demandé aux vaincus des garanties pour permettre à la Belgique d'escompter ces bons dont le paiement est reculé jusqu'en avril 1923.

Berlin n'a offert que des garanties illusives. L'offre ayant été repoussée, le chancelier trouve cela énorme! Ce qui est formidable, c'est la mentalité des Prussiens. Depuis quatre ans, ils s'ingénient à se soustraire à tous les engagements pris à Versailles. Quand on les presse enfin et qu'on ne permet plus d'échappatoire, ils le font à l'indignation.

Le grand problème du maintien de la nation allemande est au premier plan de nos préoccupations », dit le chancelier Wirth.

On s'en aperçoit... Trouverait-il mauvais, cependant que les vainqueurs aient aussi le souci de la résurrection des provinces sauvagement ravagées par la horde teutonne?

Quand la carène allemande sera constatée par la Commission des Réparations, ce qui doit fatalement se produire, la France reprendra sa liberté d'action. M. Poincaré vient de le dire à Meaux : « nous ne saurions renoncer à nos revendications sans ruiner la France et la ruine de la France serait pour l'Europe tout entière la plus terrible des catastrophes. Il faut donc que nous sortions du provisoire ; il faut que, de gré ou

de force, l'Allemagne remplisse ses engagements. Nous sommes aussi jaloux que d'autres de maintenir la solidarité européenne ; mais cette solidarité exige le salut de la France. Si l'on ne nous aide pas à nous rétablir, nous nous aiderons nous-mêmes. Devant les champs de bataille de la Marne, jurons-nous d'obtenir justice. »

Les Anglais qui nous critiquent dans leurs journaux auraient-ils eu l'étonnante patience de la France? Qui oserait le soutenir?

L'armée grecque ayant perdu en quelque deux semaines, toute l'Anatolie et ayant fui jusqu'à la mer de vant les Turcs, — 300 kilomètres d'Esikicher à Smyrne! — le roi Constantin a pris sa bonne plume et lancé une tonitrueuse proclamation à ses vaillants soldats.

« Notre armée héroïque, avec ses drapeaux victorieux pendant dix années a subi un malheur..... Mais ce malheur ne diminue en rien la vaillance et la gloire de notre armée..... »

Quand on mesure dans ses conséquences le formidable désastre grec, on est ahuri de ce document extravagant d'une impudence sans précédent.

Constantin n'est pas abattu par la formidable raclée infligée à ses soldats ; il entend que le monde ne doute pas de leur « vaillance », de leur « courage », de leur « abnégation », qui « seront admirés par nos descendants », déclare le monarque-bouffon qui se cramponne à son trône.

Ce que les générations futures pourront apprécier surtout c'est la décadence complète de la Grèce sous le règne néfaste du beau-frère de Guillaume.

En attendant, il faut que les Alliés parent au danger d'une ambition ottomane exagérée par le succès. Il faut, et toute la presse alliée est d'accord sur ce point, maintenir l'internationalisation des Détroits!

Que la Turquie, écrit le *Gaulois* « reprenne au soleil la place qui lui revient, rien de plus juste. Devons-nous souhaiter qu'elle reprenne trop solidement pied en Europe? C'est une autre affaire. Nous ne saurions oublier, en effet, que c'est à nos ennemis qu'elle offrit le concours de ses forces en 1914 et que nous ignorons les surprises que réserve l'avenir ».

Aux Alliés de se concerter sans délai sur un plan unique pour imposer aux Turcs une paix qui ne puisse compromettre la tranquillité européenne.

INFORMATIONS

Les délégués allemands à Paris

Le secrétaire d'Etat Fisher et M. Bergmann sont arrivés mardi à la gare du Nord à 12 h. 55 par le train de Berlin.

On sait que les délégués du Reich viennent fournir à la C. D. R. des explications demandées à leur gouvernement en vue de la séance du 15 septembre.

Un attaché d'ambassade a reçu les délégués à la descente du train et les a conduits en voiture à l'ambassade.

L'Angleterre va payer l'intérêt de ses dettes à l'Amérique

On laisse entendre à la Trésorerie des Etats-Unis, que la Grande-Bretagne commencera probablement de payer l'intérêt sur sa dette envers les Etats-Unis avant que des dispositions aient été prises pour la consolidation de cette dette s'élevant à quelques 5 milliards de dollars.

Un accueil cordial en Amérique attend M. Clemenceau

La Fédération de l'Alliance française a envoyé à M. Clemenceau un câblogramme l'assurant d'un cordial accueil de la part du public influent et disant que les Américains seront heureux d'avoir son interprétation des diverses questions internationales.

La famine russe

M. Etienne Gilson, professeur de philosophie à la Sorbonne, envoyé en mission dans les régions affamées de Russie et d'Ukraine par le Comité français de secours aux enfants, vient d'adresser à ce Comité, dont le siège est à Paris, 10, rue de l'Élysée, le télégramme suivant :

Odessa, 1^{er} septembre. — D'Odessa à Kherson, sur une profondeur de 150 kilomètres, la famine s'annonce plus effroyable que l'hiver dernier. La récolte est nulle ; la situation des enfants est particulièrement tragique. Un effort redoublé est nécessaire.

Les musulmans hindous et l'Angleterre

Ferrid Bey, représentant du gouvernement d'Angora, à Paris, vient de recevoir une dépêche de Delhi (Indes). D'après cette dépêche, les musulmans, au cours d'une grande réunion, ont voté une motion flétrissant l'attitude du gouvernement anglais dans le conflit turco-grec. L'action du cabinet de Londres a essayé toujours, en effet, d'être désavantageuse pour le monde musulman.

Les musulmans des Indes adressent leurs plus vives félicitations aux vaillants armées kémalistes qui ont libéré le sol d'Asie-Mineure et déclarent que si l'attitude du gouvernement britannique ne se modifiait pas l'effervescence qui règne aux Indes prendrait des proportions considérables susceptibles de mettre en péril le cabinet anglais.

Les atrocités commises par les troupes grecques

L'envoyé spécial du *Daily Telegraph* à Smyrne, dans un long télégramme, résumant les opérations qui ont abouti à la prise de Smyrne, mentionne les faits suivants, dont l'authenticité lui a été garantie par une personnalité américaine : A Aidin, les troupes grecques, après avoir rassemblé dans la mosquée un grand nombre de musulmans, ont lancé des bombes au milieu d'eux et ont ensuite mis le feu au bâtiment. Ces faits se sont reproduits dans plusieurs autres villages où des femmes et des enfants ont péri de la sorte. Le correspondant fait remarquer qu'il ne s'agit pas de bruits colportés dans un but de propagande pro-turque, mais de récits faits par des chrétiens, notamment des américains, qui ont été les témoins oculaires des massacres rapportés ci-dessus.

Les Arabes de Palestine contre l'Angleterre

Le comité exécutif du Congrès arabe a décidé un chômage général en Palestine pour protester contre la Constitution et contre le mandat britannique sur la Palestine qui ont été proclamés officiellement.

M. Cachin reçoit des témoins mais n'en constitue pas

M. Poserbizi, correspondant du *Popolo d'Italia* et ami personnel de M. Mussolini, Chef des fascistes italiens, s'étant cru offensé par un article de M. Cachin dans l'*Humanité*, a envoyé deux de ses amis comme témoins, MM. Regui et Gilbert Charles, chez M. Cachin. Ce dernier a refusé de constituer ses témoins.

Un tableau de Rembrandt

Le *Daily Telegraph* annonce que M. Widener, de Philadelphie, a acheté 100.000 livres, soit en francs, au cours du change, cinq millions huit cent mille francs, la *Descente de Croix* de Rembrandt, qui faisait partie de la collection de M. de Gans, de Francfort.

Un nouvel acier français

On vient de trouver dans des aciéries françaises un nouvel acier, composé de 60 0/0 de nickel, de 12 0/0 de chrome, de 2 0/0 de manganèse et de 0,5 0/0 de carbone. L'acier en question peut travailler sans fatigue pendant 4.000 heures, supporter une pression de 1.000 atmosphères et une température de 600. Il est inoxydable.

Un nouvel acier français

M. Chafnard a ainsi réalisé un problème à la solution duquel s'étaient jusqu'à ce jour attelés les techniciens français et anglais.

Neige et tremblement de terre

La neige est tombée lundi durant toute l'après-midi sur les cantons montagneux du département des Pyrénées Orientales où le froid est très vif.

Une secousse sismique a été ressentie à Saint-Paul-de-Fenouillet ; c'est la quatrième depuis peu de temps.

Tirages financiers

Fonciers et Communes 1917
 Le n° 659.209 gagne 250.000 fr.
 Le n° 1.476.364 gagne 50.000 fr.
 Le n° 1.673.215 gagne 25.000 fr.
 Les deux n° suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 578.968 923.011.
 Dix numéros gagnent chacun 1.000 fr.
 Cinquante n° gagnent chacun 500 fr.

Communes 5 1/2 0/0 1920
 Le n° 1.277.906 gagne 200.000 fr.
 Le n° 1.354.445 gagne 100.000 fr.
 Le n° 1.512.550 gagne 50.000 fr.
 Le n° 1.578.473 gagne 10.000 fr.
 Les deux n° suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 520.598 1.563.387.
 Trente n° gagnent chacun 1000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

LES FEUILLES TOMBENT!!!

Notre région, comme les autres régions probablement, ne sont pas favorisées par le soleil. Septembre est froid et pluvieux. L'automne s'annonce. Les feuilles jaunissent et, déjà tombent. Les claires et légères toilettes sont remplacées par des vêtements sombres et chauds. Personne n'a le sourire. Chacun est massé comme le temps. Les figures sont même plus renfrognées qu'elles ne devraient l'être.

Hélas! ce n'est pas sans raison. Comme un fait exprès, au moment où la saison chaude nous quitte, où le soleil reste caché derrière de gros nuages qui, crevant, nous déversent des torrents d'eau, où tout, dans la nature porte à la mélancolie, voilà que, par surcroît de désillusion, d'amertume le grand argentier national a choisi ce moment pour faire tomber sur les contribuables, les feuilles..... d'impôts!

En vérité, le moment est mal choisi, les collecteurs de la galette publique ne sont pas psychologues pour un liard.

Pourquoi ont-ils tant attendu pour lancer les feuilles d'impôts? Nous l'ignorons et voulons l'ignorer! Mais il semble que si ces feuilles avaient été distribuées à l'heure où la vie était riante, où plages, dancings, casinos, fêtes de toutes sortes battaient leur plein, les contribuables n'auraient pas jeté un trop long regard sur le billet du percepteur, et peut-être ils auraient dit simplement : « Bah ; on paiera ça. »

Les percepteurs ne sont pas psychologues ; aussi bien, ils ne sont pas non plus des Nostradamus, ils ne prévoient pas le beau ou le mauvais temps.

Et les contribuables sont actuellement, au moins à Cahors, en « rogne ». Ils jettent des yeux effarés sur la « douloureuse » que leur a fait envoyer le grand argentier national.

Certes, ils savaient bien que cette « douloureuse » devait arriver, mais ce qu'ils n'attendaient pas, c'était... l'augmentation de la note. Elle est lourde!

Et qui donc avait dit, crient les contribuables, que le régime des économies était instauré dans notre France? Que serait-ce si ce régime des économies n'existait pas! A combien s'éleverait le montant des impositions?

Pécaire! O naïfs contribuables, le régime des économies n'est pas encore en vigueur. On éteint un bec de gaz, mais on laisse allumer toutes les lampes électriques. On rogne chichement le traitement d'un ou de deux employés, mais on crée 50, 100, 1000 emplois nouveaux.

Bientôt, il n'y aura plus un parent, un ami, un copain de ministre ou de sous-ministre qui n'emergera pas au budget. Pauvre contribuable! Tu te plains? Fais-toi fonctionnaire. En attendant, la feuille d'impôt

est là, sous tes yeux. Lis attentivement, et tu verras combien tu dois être fier de contribuer — c'est pour cela que l'on l'appelle contribuable — aux dépenses des constructions, aménagements, déménagements, réfections, démolitions, réparations, reconstitutions administratives princières, où tu as — ne l'oublie pas — le droit d'entrer, de visiter. N'est-ce rien ce droit-là? Paie, paie donc, ô contribuable, rouspète, tant que tu voudras après..... Et puis, tu te tairas bien!

C'est égal, ceux qui, revenant de la mer, ont trouvé la note du percepteur, doivent se dire que celle-ci est plus salée que l'eau de la grande tasse!.....

LOUIS BONNET.

Lycée Gambetta

Notre compatriote M. Rigal, originaire de Castelfranc, ancien élève du lycée Gambetta, économiste du lycée de la Roche-sur-Yon, est nommé à Cahors, en remplacement de M. Larrive, nommé à Clermont-Ferrand.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Lettre d'éloges

M. le Préfet du Lot vient d'adresser une lettre d'éloge à M. René Debons, de Cahors, pour acte de courage.

M. René Debons a sauvé une femme en danger de se noyer et a arrêté un cheval emballé. Nos félicitations.

Distinction honorifique

Une mention honorable est accordée à M. Gratiat, rédacteur principal à la direction des P. T. T. de Cahors pour sa propagande en faveur de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Nos félicitations.

Le contrôle des blés et farines

Par arrêté préfectoral, la commission prévue par l'article 3 du décret du 28 juillet 1922, pris en vue de l'exécution de la loi du 15 juillet dernier, assurant une meilleure utilisation des blés et farines, est composée comme suit :

M. Maurice Dupuy, propriétaire et maire de Montcéla.
 M. Besombes, membre de l'Office agricole du Lot, propriétaire et conseiller d'arrondissement à Sonac.
 M. Nuville, minotier à Souillac, membre de la chambre de commerce.
 M. Conte, boulanger à Cahors.

Ecole primaire supérieure

Une chaire de professeur de lettres est créée à l'Ecole primaire supérieure de Cahors à partir du 1^{er} octobre 1922.

Exposition-Concours de Cahors

Nous rappelons que l'Exposition agricole, industrielle et commerciale organisée par la Société d'Agriculture, la ville de Cahors et la Chambre de Commerce se tiendra à Cahors du 29 septembre au 2 octobre.

Elle sera présidée par M. Chéron, Ministre de l'Agriculture.

Tous les agriculteurs, industriels et commerçants sont invités à exposer leurs produits.

Des primes importantes, des objets d'art, des médailles ont été prévues pour récompenser les lauréats des diverses catégories ci-dessous :

- 1° Animaux reproducteurs, (toutes espèces).
- 2° Produits agricoles.
- 3° Machines et instruments agricoles.
- 4° Objets provenant des petits métiers familiaux.
- 5° Produits industriels.
- 6° Produits commerciaux de toute nature.

Des stands confortables et à l'abri des intempéries seront installés sur les Allées Fénelon pour recevoir les produits agricoles, industriels et commerciaux.

La Halle sera tout spécialement aménagée pour recevoir les produits et objets provenant des petits métiers familiaux.

L'exposition de tous les produits commencera le vendredi 29 septembre et se poursuivra jusqu'au 2 octobre.

Le concours d'animaux reproducteurs se tiendra le dimanche 1^{er} octobre sur les Allées Fénelon. Les ani-

maux bovins, porcins, volailles etc... devront être rendus le matin avant 9 heures.

Des affiches apposées dans toutes les communes donnent le programme de cette exposition.

Un grand banquet présidé par M. Chéron, Ministre de l'Agriculture aura lieu le dimanche 1^{er} octobre à l'entrepôt des Tabacs. Prix 15 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction des Services Agricoles, ancien Evêché, Cahors.

Bal des jardiniers

Malgré le mauvais temps, le bal des jardiniers a obtenu un très vif succès. On avait peur que la pluie retint à la maison les jeunes filles, mais les organisateurs du bal furent vite rassurés dès que le théâtre eut ouvert ses portes.

Déjà, à 9 heures 1/2, le succès du bal était certain, bien que la pluie ne cessât de tomber en rafales.

Il eut été regrettable que la fête des jardiniers n'ait pas réussi : elle avait été organisée avec un goût parfait ; les décors et les illuminations étaient superbes, et grâce à un orchestre de choix, le bal fut d'un bel entrain.

A certains moments, la foule des danseurs était si considérable, qu'il était impossible de danser.

Ce ne fut que vers 5 heures, au petit jour, que la fête prit fin et que les plus enragés danseurs se décidèrent à aller prendre un repos bien mérité.

Nos félicitations aux organisateurs du bal de la St-Maurille.

Fête votive

Dimanche prochain, 17 septembre, aura lieu la fête locale de Labéraudie. Voici le Programme :

SAMEDI, tour de ville en musique ; retraite aux flambeaux.

DIMANCHE matin, distribution des bouquets ; Dimanche soir, 15 h. distribution des fleurs, souvenir de fête ; à 16 h. bal de jour ; à 18 h. tour de ville en musique ; à 19 h. bal de nuit.

LUNDI, bal de nuit clôturé par le traditionnel grand-père.

Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs.

Un service d'autobus sera organisé par M. Rivière. L'autobus se trouvera à 15 heures devant la mairie de Cahors.

Conseil de révision

Session extraordinaire d'octobre 1922

Une réunion extraordinaire du Conseil de Révision, se tiendra à Cahors, Hôtel de la Préfecture, le 7 octobre 1922, à 14 h. 1/2 ; le Conseil aura qualité à savoir :

1° Pour régler toutes les questions de sursis pour continuation d'études ; en particulier, pour examiner les demandes de sursis non présentées en temps utile et les demandes de renouvellement pour un an de sursis de six mois, pour réduire à six mois les sursis accordés pour un an, pour régulariser les sursis accordés après la session ordinaire par simples décisions ministérielles et le cas échéant, pour les convertir en sursis de six mois ou les renouveler pour un an.

Dans le cas de renouvellement ou de réduction de sursis, les Conseils statueront sur le vu de la simple demande des intéressés, demande appuyée, toutefois, dans le premier cas, d'un certificat de scolarité ;

2° Pour statuer sur les demandes d'incorporation avec le deuxième contingent, présentés par les jeunes gens précédemment ajournés, ces derniers ne devant d'ailleurs, en aucun cas, être indemnisés de leurs frais de déplacement ;

3° Pour régulariser les doubles inscriptions découvertes depuis les conseils de révision ordinaire ;

4° Pour rayer des listes de recrutement les individus, devenus étrangers depuis les derniers conseils ;

5° Pour porter sur les listes de recrutement les individus en résidence à l'étranger, signalés tardivement par les consuls et incorporés en vertu d'une décision ministérielle ;

6° Pour accorder le bénéfice de l'article 90 de la loi du 21 mars 1905 et de l'article 46 de la loi du 7 août 1913 aux hommes non incorporés qui présenteraient un dossier à cet effet.

AVIRON CADURCIEN

Dans quelques jours, la nouvelle saison de rugby va s'ouvrir, et si les athlètes, les dirigeants de l'A. C. le veulent, elle promet d'être particulièrement brillante.

Cahors, sportivement uni, verra sourire la victoire aux couleurs de son unique Société.

Pour atteindre ce résultat, il est nécessaire que tous les équipiers sans distinction d'origine, se soumettent à une discipline ferme et suivie, à un entraînement sérieux et raisonné; ils ont déjà l'esprit de camaraderie qu'il est indispensable de posséder; ils sont animés de la bonne volonté la plus grande; à ceux qui les dirigent de les mener intelligemment en série supérieure.

La commission de Rugby, bien que sa tâche soit lourde, grâce à un calendrier excellentement composé, doit cette année assurer le triomphe de ses multiples équipes. Elle sait que le public Cadurcien aime de plus en plus le noble Sport du ballon ovale; nous n'en voulons pour preuve que les recettes de 1921-1922 qui ont dépassé sur le stade L. Desprats, 1.000 francs; sur le stade L. Desprats, 1.000 francs; sur le stade L. Desprats, 1.000 francs.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Méfiez-vous des champignons que vous cueillez!

Ils peuvent donner la mort!

Pour ne pas être empoisonné par les champignons, il n'y a aucun autre moyen que les trois suivants :

1° Ne mangez et ne faites manger les champignons cueillis par vous ou par d'autres que si vous les connaissez parfaitement, et si vous avez l'habitude d'en manger; malgré cela, ne les mettez à cuire qu'après les avoir soigneusement vérifiés un par un, en les choisissant entiers, en bon état, non véreux, frais et plutôt jeunes.

2° Ne mangez et ne faites manger les champignons cueillis par vous ou par d'autres qu'après les avoir fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

3° Ne mangez et ne faites manger que les champignons cueillis par vous ou par d'autres qui vous les ont fait vérifier, un à un, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle la très bien connaître sans jamais vous tromper.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

Echo des fêtes. — Les fêtes de septembre, qui viennent de se terminer, furent très réussies. La Commission fit bien les choses et mérita de nombreuses félicitations. La fête vénitienne fut surtout splendide et très appréciée du nombreux public qui assista fidèlement chaque année à nos fêtes.

La représentation de gala qui eut lieu dimanche en matinée eut plein succès. Mlle Féraldy, de l'Opéra de Monte-Carlo, M. Fréjaville de l'Opéra et M. Borelli de l'Opéra-Comique surent captiver les spectateurs dans le rôle qu'ils interprétaient avec beaucoup de talent. Nous les remercions pour les quelques moments de plaisir artistique qu'ils nous procurèrent.

Montouq
Concours Agricole du 3 septembre 1922.

— Dans la publication du palmarès il a été remis les primes de conservation allouées à l'espèce ovine.

Aujourd'hui nous réparons cet oubli. Ont obtenu une prime de conservation: MM. Castagné à Montouq; Montagnac à Montouq; Teulet à Montouq; Lacroix à Saint-Daunès; Albert Léon à Montouq; Aladel Pierre à Saint-Daunès; Minihot Laurent à Montouq.

Le Secrétaire général du Comité, J.-B. PLANACASSAGNE.

Castelfranc
Nécrologie. — C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de Mme Bonis, la vénérée mère de notre ami M. Bonis, maire de Castelfranc, décédée dans la nuit de lundi à l'âge de 75 ans.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées, mercredi matin à 10 heures. Toute la population de la commune, de nombreux amis venus des communes voisines, ont suivi le convoi funèbre et ont donné à notre sympathique maire de vifs témoignages de sympathie.

Nous prions M. Bonis et sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

L. B.

Borgany-Lapeyre
Vicinalité. — Nous appelons de nouveau l'attention de l'Administration compétente sur le très mauvais état de nos chemins vicinaux, où de récentes pluies ont aggravé les difficultés de la circulation. Sous l'action de l'eau, les ornières se sont élargies, des éboulements se sont produits et de sérieux accidents sont à craindre.

Figeac
Etat-civil du mois d'août. — Naissance: Néant.

Mariage: Joseph Nouville et Suzanne Lacour; Léopold Trémoulières et Pauline Fréant; Emile Mage et Ida Teyrac; André Sznizargues et Marie Rougier.

Décès: Louis Gayrel, 71 ans, hospice; Frédéric Antraygues, 82 ans, hospice; Gustave Basile, 86 ans, boulevard Wilson; Marie Laporte épouse Cavarroc, 64 ans, place St Sauveur; Justin Alincourt, 62 ans, à Fumet; Antoinette Durand, veuve Gen-ton, 75 ans, hospice; Catherine Bédillier, veuve Taillade, 84 ans, route de Planioles; Armandise Sabot, veuve Vilhès, 75 ans, rue des Bains; Marie Montagne épouse Tauran, 62 ans, quai des Cordeliers; Eugénie Cussac, veuve Aix, 58 ans, rue du faubourg d'Anjou; Clara Cazals, 62 ans, rue d'Anjou; Marie Lagarrigue, 83 ans, rue du Refuge.

Volé ou égaré. — Une ménagère du faubourg d'Anjou, descendue dans la rue pour acheter des légumes, avait pris un billet de 20 fr. dans un réticule contenant environ 3.000 fr. et en rentrant chez elle, elle ne pensa plus au réticule qu'elle avait dû mal ranger, car le lendemain soir ayant besoin d'argent, elle constata sa disparition.

Ses recherches pour le retrouver restèrent infructueuses. Sa fille, âgée de 2 ans l'a-t-elle pris et égaré? Le réticule a-t-il été volé? C'est ce que la police recherche.

Cajarc
La foire. — Notre foire du 10 septembre a été beaucoup plus importante que la précédente. Cours pratiqués: Boufs de travail, 2.800 à 3.200 francs; taureillons, de 1.200 à 2.000 francs; vaches, de 1.200 à 2.000 francs la paire; veaux de boucherie, de 3 francs à 3 fr. 25 le kilo; porcelets, de 65 à 120 francs la pièce; moutons, de 70 à 110 francs pièce.

Volaire: Poullets, 3 fr. 50 à 4 francs la livre; canards, 3 francs le demi-kilo; oufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Très peu de blé. Beaucoup de jardinage.

St-Céré
Programme de la Fête. — Samedi 16 septembre: A 12 heures, sonnerie des cloches; 15 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie; 17 heures, tour de ville en musique; 20 heures, retraite aux flambeaux avec le concours de l'Union musicale; 21 heures, grand bal, place des Robins.

Dimanche 17: A 6 heures, réveil en musique; 7 heures, réception de la société de gymnastique «La Cantaliennne»; 8 heures, abudes aux jeunes filles de la classe; 10 heures, défilé de la société; 11 heures, apéritif concert; 14 heures, tour de ville en fanfare; 15 heures, mouvements d'ensemble, exercices au gré de la Cantaliennne (50 exécutants), 1er prix de grimper au concours général de Marseille; 17 heures, concert par l'Union musicale; 18 heures, tour de ville en musique, grande fête foraine, nombreuses attractions; 20 heures, grande fête de nuit, illuminations à giorno, retraite aux flambeaux avec le concours de la Cantaliennne, pyramides et masses lumineuses; 21 heures, grande bataille de confetti; 22 heures, ouverture du bal de nuit; 23 heures, brillants feux d'artifice.

Lundi 18: 8 heures, tour de ville en musique; 9 heures, jeux divers sur les différentes places de la ville: courses en sac, concours de grimaces, jeux de la poêle, de la ficelle, de la cruche, etc.; 11 heures, courses pédestres, 100 mètres et 400 mètres plat, nombreux prix et diplômes; 14 heures, courses de bicyclettes: Internationale, 1er prix, 200 fr.; 2e, 100 fr.; 3e, 50 fr., parcours 40 kilomètres, une prime de 10 fr. à chaque tour; cantonale: 1er prix, 50 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 30 fr.; 17 heures, retraite aux flambeaux, bataille de confetti, grand bal de nuit place Gambetta, clôture de la fête par une joyeuse farandole.

Gourdon
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche dernier à 14 h. Il y avait 13 présents. Quatorze affaires ont été traitées au mieux des intérêts de la commune. (Le compte-rendu détaillé dépasserait l'exiguité de notre format):

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance;

2. Vote de construction de water-closets à la gendarmerie et d'un abri pour le sidé-car;

3. Arrêt de Mareuil refusé par le P. O.;

4. Des ateliers publics de distillation sont créés dans toutes les sections sans préjudice de celui de la ville;

5. Le conseil donne un avis favorable au maintien de tous les postes d'instituteurs et institutrices des 4 sections de la ville;

6. L'adoption de la moyenne de 25 fr. pour l'indemnité de logement des instituteurs et institutrices;

7. Le vote 200 francs pour le dispensaire anti-tuberculeux;

8. Une demande de cession de terrain communal sera soumise à une enquête;

9. Les dépenses pour l'assistance médicale gratuite sont approuvées;

10. La dame visiteuse du dispensaire sera logée dans les locaux disponibles de cet établissement moyennant un loyer, annuel de 300 fr.;

11. On vote la réparation aux fontaines de Valazière et Colonel Taillade et au clocher de St Siméon;

12. On demande 2.600 fr. pour le corbillard de Prouillac. Le conseil est d'avis de consulter tous les carriers, de la ville afin d'obtenir, si possible de meilleures conditions;

13. M. le Maire soumet à l'examen de ses collègues une belle photo de la maquette du Monument aux Morts, et annonce que les moules sont partis pour une fonderie de Toulouse;

14. Demandes pour l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables et aux femmes en couches.

La température. — La température s'est considérablement refroidie. On se croirait en novembre.

Si ce temps continue les raisins auront du mal à mûrir.

Les saisons subissent des variations déconcertantes.

Permis de chasse. — Le nombre de permis de chasse augmente tous jours. Actuellement, ce nombre dépasse 1.960. Il a plus que quadruplé depuis l'année dernière.

Etat-civil du mois d'août 1922. — Naissances: Néant.

Mariage: Joseph Nouville et Suzanne Lacour; Léopold Trémoulières et Pauline Fréant; Emile Mage et Ida Teyrac; André Sznizargues et Marie Rougier.

Décès: Louis Gayrel, 71 ans, hospice; Frédéric Antraygues, 82 ans, hospice; Gustave Basile, 86 ans, boulevard Wilson; Marie Laporte épouse Cavarroc, 64 ans, place St Sauveur; Justin Alincourt, 62 ans, à Fumet; Antoinette Durand, veuve Gen-ton, 75 ans, hospice; Catherine Bédillier, veuve Taillade, 84 ans, route de Planioles; Armandise Sabot, veuve Vilhès, 75 ans, rue des Bains; Marie Montagne épouse Tauran, 62 ans, quai des Cordeliers; Eugénie Cussac, veuve Aix, 58 ans, rue du faubourg d'Anjou; Clara Cazals, 62 ans, rue d'Anjou; Marie Lagarrigue, 83 ans, rue du Refuge.

Volé ou égaré. — Une ménagère du faubourg d'Anjou, descendue dans la rue pour acheter des légumes, avait pris un billet de 20 fr. dans un réticule contenant environ 3.000 fr. et en rentrant chez elle, elle ne pensa plus au réticule qu'elle avait dû mal ranger, car le lendemain soir ayant besoin d'argent, elle constata sa disparition.

Ses recherches pour le retrouver restèrent infructueuses. Sa fille, âgée de 2 ans l'a-t-elle pris et égaré? Le réticule a-t-il été volé? C'est ce que la police recherche.

Cajarc
La foire. — Notre foire du 10 septembre a été beaucoup plus importante que la précédente. Cours pratiqués: Boufs de travail, 2.800 à 3.200 francs; taureillons, de 1.200 à 2.000 francs; vaches, de 1.200 à 2.000 francs la paire; veaux de boucherie, de 3 francs à 3 fr. 25 le kilo; porcelets, de 65 à 120 francs la pièce; moutons, de 70 à 110 francs pièce.

Volaire: Poullets, 3 fr. 50 à 4 francs la livre; canards, 3 francs le demi-kilo; oufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Très peu de blé. Beaucoup de jardinage.

St-Céré
Programme de la Fête. — Samedi 16 septembre: A 12 heures, sonnerie des cloches; 15 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie; 17 heures, tour de ville en musique; 20 heures, retraite aux flambeaux avec le concours de l'Union musicale; 21 heures, grand bal, place des Robins.

Dimanche 17: A 6 heures, réveil en musique; 7 heures, réception de la société de gymnastique «La Cantaliennne»; 8 heures, abudes aux jeunes filles de la classe; 10 heures, défilé de la société; 11 heures, apéritif concert; 14 heures, tour de ville en fanfare; 15 heures, mouvements d'ensemble, exercices au gré de la Cantaliennne (50 exécutants), 1er prix de grimper au concours général de Marseille; 17 heures, concert par l'Union musicale; 18 heures, tour de ville en musique, grande fête foraine, nombreuses attractions; 20 heures, grande fête de nuit, illuminations à giorno, retraite aux flambeaux avec le concours de la Cantaliennne, pyramides et masses lumineuses; 21 heures, grande bataille de confetti; 22 heures, ouverture du bal de nuit; 23 heures, brillants feux d'artifice.

Lundi 18: 8 heures, tour de ville en musique; 9 heures, jeux divers sur les différentes places de la ville: courses en sac, concours de grimaces, jeux de la poêle, de la ficelle, de la cruche, etc.; 11 heures, courses pédestres, 100 mètres et 400 mètres plat, nombreux prix et diplômes; 14 heures, courses de bicyclettes: Internationale, 1er prix, 200 fr.; 2e, 100 fr.; 3e, 50 fr., parcours 40 kilomètres, une prime de 10